

L'ÉVALUATION

Le champ



La feuille de route apprentissage, les OFA bénéficiaires, avec une mise en perspective régionale et nationale



2019-2023



Estimer les premiers résultats du nouveau positionnement régional sur l'apprentissage.

Recueillir le point de vue des OFA bénéficiaires et de quelques partenaires

Les questions

Dans quelle mesure la redéfinition de la politique régionale de soutien à l'apprentissage constitue-t-elle un repositionnement pertinent de la Région au regard de l'évolution des systèmes de financement ? (*pertinence*)

Les dispositifs sont-ils connus et faciles à mobiliser pour les OFA ? (*efficacité*)

Les principales utilisations des modalités de soutien à l'apprentissage contribuent-elles à la qualité de la formation et à une bonne couverture territoriale ? (*efficacité*)

Dans quelle mesure la Région est-elle en capacité d'organiser et de piloter le déploiement d'une offre cohérente sur le territoire ? (*cohérence*)

Quelle est la valeur ajoutée et l'articulation du soutien de la Région avec les autres financeurs ? (*cohérence*)

Les outils de collecte de données



Entretiens :

11 OFA bénéficiaires d'aides
8 partenaires



Données :

Système de suivi de la Région
Données régionales (DREETS)
Données nationales (IGAS, Dares)



Enquête en ligne :

OFA bénéficiaires d'aides



Benchmarking 3 Régions :

Centre-Val de Loire
Normandie
Occitanie

Limites méthodologiques :

- Faible recul sur cette stratégie (3 ans), dans un contexte covid et post-covid
- Données non-exhaustives et limitées
- Nombre réduit d'interlocuteurs interrogés

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS



SUR LE LABEL « L'APPRENTISSAGE EN NOUVELLE-AQUITAINE

▪ Un dispositif attractif et facile d'accès

- Les OFA labélisés (175 CFA, soit 158 OFA) représentent **2/3 des OFA de la Région** et accueillent **71% des apprentis** (58 300 apprentis en décembre 2022). Ils sont présents sur 622 sites sur l'ensemble du territoire régional ;
- La part de **nouveaux OFA** (créés depuis 2018) a fortement augmenté pour représenter environ 1/3 des OFA labélisés en 2022 ;
- Les OFA labélisés constituent un échantillon proche des caractéristiques de l'ensemble des OFA localisés en Nouvelle-Aquitaine (couverture territoriale et caractéristiques) ;
- 35% des OFA de Nouvelle-Aquitaine n'ont pas candidaté au label qui reste peu connu de la part de ceux qui n'en sont pas bénéficiaires et de la part d'autres catégories d'acteurs de l'écosystème de la formation.

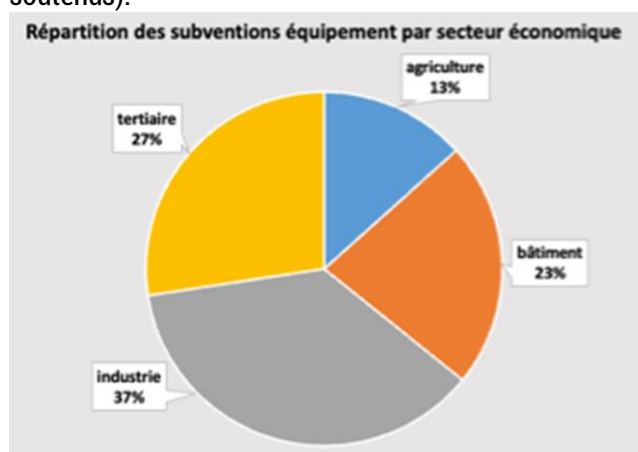
▪ Le positionnement du label – parmi d'autres démarches qualité, comme le label Qualiopi – reste à préciser, tout comme la vision régionale de la qualité dans l'apprentissage

- Les acteurs interrogés estiment **légitime un positionnement de la Région sur la question de la qualité dans l'apprentissage**, avec une vision territorialisée de la qualité et une expertise sur l'ensemble de la chaîne de la formation (depuis l'orientation, la formation, jusqu'à l'insertion socioprofessionnelle) ;
- Les OFA labélisés estiment que le label – et l'accompagnement par les services de la Région – contribue à la réflexion et à une adaptation de leurs pratiques pour mieux accueillir les apprentis, notamment **les apprentis en situation de handicap**, et prévenir les ruptures de parcours ;
- En revanche, il est difficile d'isoler la contribution spécifique du label à ces évolutions du fait d'autres démarches qualités (Qualiopi) et d'autres initiatives conduites par les OFA sur les mêmes priorités que le label.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (SUITE)

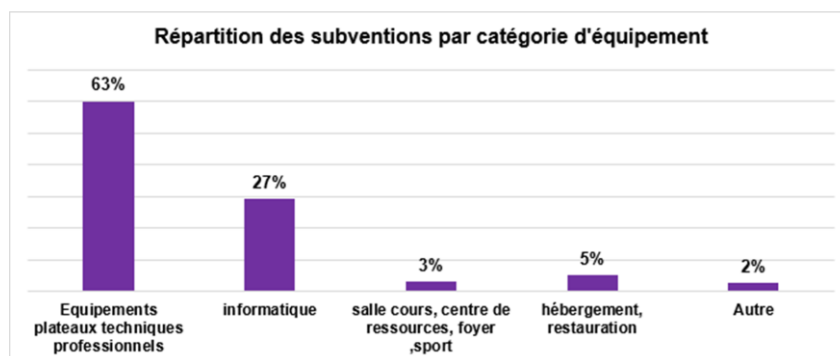
LE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT

- Le soutien à l'investissement : un poste de dépense qui répond à un besoin très fort pour les OFA et dont l'attribution vise également à couvrir le plus grand nombre de demandes :
 - Entre 2021 et 2022, le nombre de dossiers déposés a doublé ;
 - L'évolution de l'attribution de cette aide tend vers une plus forte répartition entre secteurs d'activités, et entre OFA (avec une baisse du montant du soutien par OFA et une augmentation du nombre d'OFA soutenus).



Données Région Nouvelle-Aquitaine, 2022


- Une aide ciblée sur l'adaptation des plateaux techniques et l'amélioration des conditions de formation des apprentis :
 - En 2022, environ 60% des projets et montants attribués portent sur des projets d'acquisition ou sur la remise à niveau de plateaux techniques et plus d'1/4 sur de l'équipement informatique ou sur de la mise en réseau ;



- En 2022, la Région a contribué au financement de 19 projets de construction et réhabilitation (dont 10 en maîtrise d'ouvrage régionale), et de 52 opérations en cours de réalisation. 1,4 millions d'euros ont été dédiés au financement de travaux d'urgence et de petits travaux.
- Un niveau de contribution majeur aux projets d'investissements des OFA :
 - Pour près de la moitié des OFA ayant été interrogés, le soutien régional à l'investissement a représenté entre 25% et 50% de leurs dépenses en lien avec des projets d'investissement ;
 - Ce soutien contribue d'après eux avant tout à l'amélioration des conditions d'accueil des apprentis, et au maintien d'une offre de formation technologiquement adaptée.
- Une complémentarité des aides qui reste peu lisible :
 - Le soutien de la Région vient systématiquement compléter d'autres financements (OPCO, Fondations, Éducation Nationale...) ;
 - Une partie significative des OFA déclare ne pas bien connaître les opportunités d'accès à des aides à l'investissement de la part des différents financeurs.

LES PRINCIPAUX ENSEIGNEMENTS (SUITE)

ENSEIGNEMENTS TRANSVERSES

- 
- **Une place encore centrale de la Région sur l'apprentissage mais peu lisible dans un écosystème reconfiguré :**
 - La réforme de 2018 a entraîné **d'importantes adaptations de la part de l'ensemble des acteurs impliqués dans l'apprentissage** : Région mais aussi services déconcentrés de l'État et OPCO pour qui la période de transition a pu être complexe. L'ensemble des partenaires interrogés pointent un manque de lisibilité post-réforme ;
 - La Région reste **un acteur incontournable** du fait de ses **compétences** (orientation, formation, développement économique et territorial), de son historique, et de l'expertise de ses services en matière d'apprentissage, même si les partenaires pointent l'absence de chef de file ;
 - En revanche, si l'ambition régionale de poursuivre un soutien de l'apprentissage est bien identifiée par tous, la stratégie adoptée et **le positionnement de la Région par rapport à d'autres acteurs** (notamment les OPCO) n'est pas assez connue tout comme la déclinaison opérationnelle de la feuille de route.
 - **Une conséquence de la réforme : la dispersion de l'information et la difficulté d'accès à des données consolidées et homogènes sur l'apprentissage :**
 - En perdant la compétence « apprentissage », la Région a perdu l'accès à certaines données relatives à l'apprentissage et conserve uniquement une visibilité via les dispositifs déployés dans le cadre de la feuille de route apprentissage ;
 - Il n'existe pas à ce jour de mécanisme ou d'espaces à l'échelle régionale permettant aux différents acteurs soutenant l'apprentissage (État, Région, OPCO) de partager des informations et données sur l'apprentissage (hors rapports régionaux de la DREETS-Direction Régionale de l'Economie, de l'Emploi, du Travail et des Solidarités) et sur les soutiens attribués aux OFA afin de nourrir un dialogue sur la complémentarité des interventions et sur les priorités territoriales.



LES RECOMMANDATIONS

Au terme des investigations, plusieurs propositions d'amélioration ont émergé de l'évaluation.

1. **Préciser le rôle de la labélisation et la spécificité des attendus régionaux quant à la qualité dans l'apprentissage, avec plusieurs pistes :**
 - Faire connaître et partager davantage la vision régionale de la qualité.
 - Focaliser l'instruction sur des aspects ciblés et éviter toute redondance avec Qualiopi.
 - Construire des parcours thématiques avec des « niveaux » d'avancement permettant de clarifier un horizon d'évolution pour les OFA et de valoriser les OFA ayant des approches très avancées en matière de qualité.
 - Inscire des critères Néo Terra comme étant des critères « incontournables » de la qualité du point de vue de la Région.
2. **Structurer un pilotage des données relatives au soutien régional à l'apprentissage** permettant d'une part une analyse transverse et d'ouvrir un dialogue avec les partenaires (État, OPCO) concernant le partage d'informations et d'une part, et d'autre part d'assurer la complémentarité des aides à l'apprentissage entre financeurs (en particulier sur le volet investissement).